



LIMOGES

Commune:
NIEUL

Site inscrit par
Arrêté ministériel du:
22 janvier 1947

Superficie: 12 ha

Situation:
15 km au nord-ouest
de Limoges



Le périmètre de protection comprend le château, l'étang aménagé au pied de la grande terrasse, le parc romantique, une partie du vallon dans la partie nord du site et quelques bâtiments bordant la RD 28. L'ensemble forme un paysage pittoresque au cœur du bourg. Le site, propriété communale depuis 1936, est accessible au public.

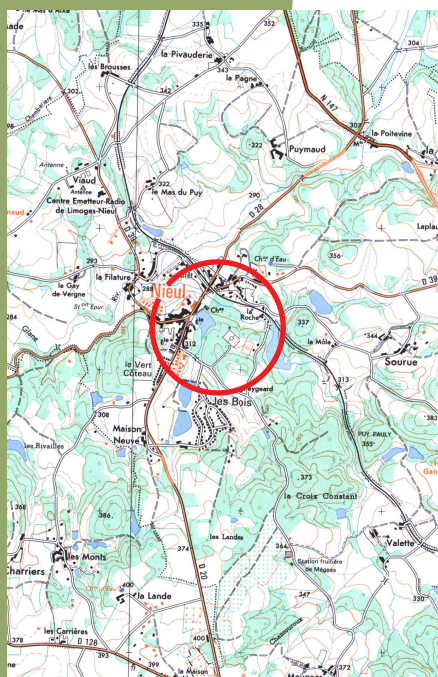
Le château est une ancienne fortification féodale ayant successivement appartenu aux seigneurs de Montrocher, de Lescours et Texandier de l'Aumônerie, acquéreur des terres de Nieul vers 1685. Partiellement ruiné au début du XIX^e siècle, il fut remanié à partir de 1837 par M. Durant de la Saigne du Boucheron, propriétaire des lieux depuis 1821. Bâti à la charnière entre la vallée du ruisseau de Valette et un replat, l'édifice, pastiche de l'architecture du XV^e siècle, révèle deux aspects différents. Côté nord, la façade secondaire bâtie sur un ensemble rocheux et flanquée de deux tours rondes surplombe un doux vallon en partie boisé. L'ensemble présente un caractère austère. Côté sud, la façade principale est agrémentée d'une tour carrée et d'une ancienne chapelle. La corniche moulurée à corbeaux et les encadrements des lucarnes en pierre datent de la période de grande transformation du château.

Une vaste terrasse, faisant office de cour d'honneur et soulignée par une balustrade, relie le château et l'étang. Elle fait écho au belvédère construit au bord de la pièce d'eau plus au sud, procurant une perspective en diagonale vers le château.

Devant l'ancienne chapelle, près d'un escalier stylé, un bouquet de tilleuls centenaires conduits "en chandeliers" cadre l'édifice et allège les lignes de son architecture en créant un premier plan aux formes souples.

L'étang, vaste miroir du château et des arbres des berges, forme un espace lumineux au cœur du parc boisé. D'une superficie de 1,80 ha, il figure sur le cadastre de 1808 sous une forme proche, s'évasant amplement du ruisseau qui l'alimente jusqu'à la grande terrasse. Une promenade, que rythment les perspectives axées sur le château ou sur des arbres remarquables, offre la possibilité d'en faire le tour complet. L'étang ménage une distance permettant de saisir la mise en scène du parc et renforce la dimension pittoresque des lieux.

L'eau très présente sur le site apparaît sous toute une gamme de formes : source en limite nord, bassins, cascades et cascatelles, ancienne pêcherie, ruisseaux sinueux au cours plus tranquille, gargouille (XIX^e siècle)





Gargouille du XIXe siècle sur le mur ouest



Le château vu depuis le belvédère

agrémentent le parc. Créé au XIX^e siècle, il constitue l'écrin paysager du château et conserve les traces d'un style romantique. Il a probablement remplacé un jardin plus ancien dont l'existence est mentionnée dans un inventaire mené en 1759.

Le relief et la végétation jouent un rôle essentiel dans l'appréhension des lieux, "L'alternance des surfaces découvertes et des lieux repliés ou sombres, engendre de nombreux contrastes de lumière et d'atmosphère". Ceinturé par un mur en moellons de granit, le parc se compose principalement de cinq espaces aux ambiances contrastées :

- Au nord, un vallon couvert d'herbe maintient un espace ouvert et des vues entre le château et l'église. Il est traversé par le ruisseau sinueux de la Valette qui semble sortir d'un épais bois de résineux, écran visuel condamnant les vues vers l'amont du vallon. Quelques grands arbres - faux cyprès de Lawson doré, cèdre bleu - rivalisent avec la silhouette élancée du château.

- Au nord-est, dans le "vallon des cascades", les eaux de l'étang forment en se déversant de petits torrents qui glissent entre les parois rocheuses. Le relief escarpé, la roche affleurante et la végétation (houx, hêtres, genêts, fougères, mousses) donnent l'impression d'un paysage de "petite"

montagne. Cette partie du parc accueillait autrefois une pêcherie. Son caractère caché est accentué par sa position en creux et la perte de perspective sur les éléments repères du parc : l'étang et le château.

- A l'est, des masses boisées associant hêtres, chênes, chênes d'Amérique et conifères, couvrent une colline qui ferme les vues, mais elles procurent une ambiance de sous-bois.

- A l'ouest, le parc côtoie des jardins et des habitations ainsi que l'école primaire. L'allée d'honneur menant au château emprunte la chaussée de l'étang. Elle a récemment perdu ses deux lignes de marronniers élancés qui répondaient à la lisière de la rive opposée.

- Au sud, vers la queue de l'étang, la végétation ornementale, en particulier arbustive, est plus abondante : rhododendrons, grands résineux, thuyas

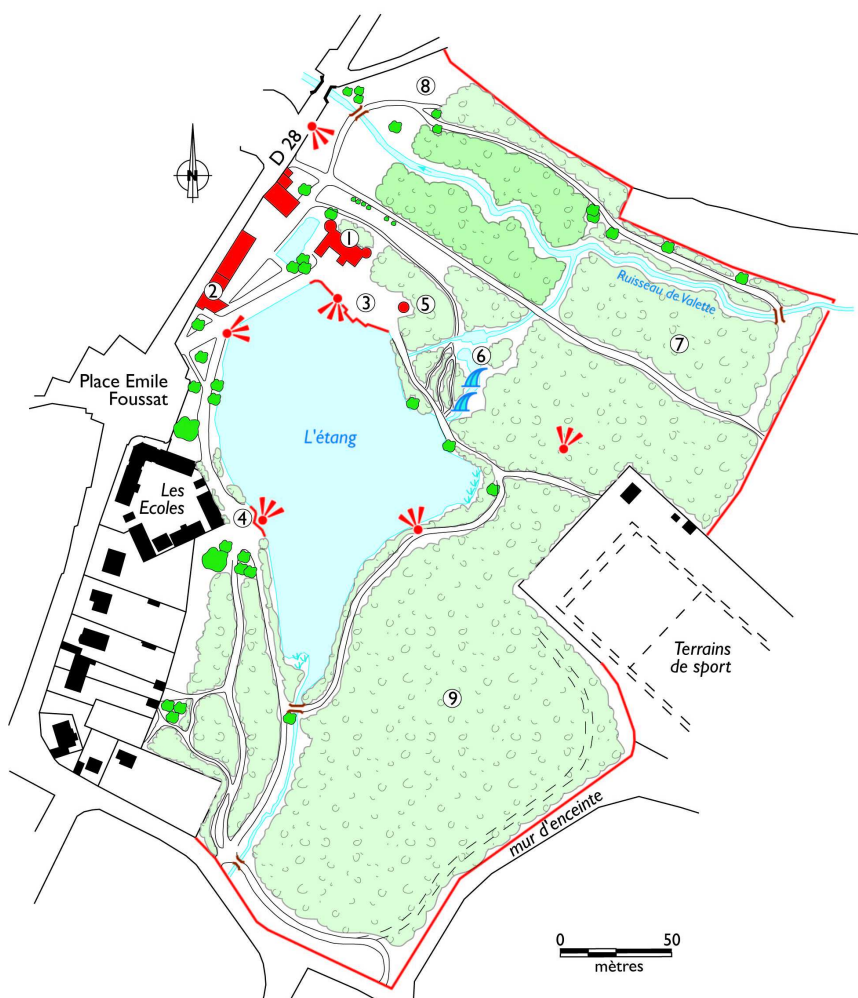
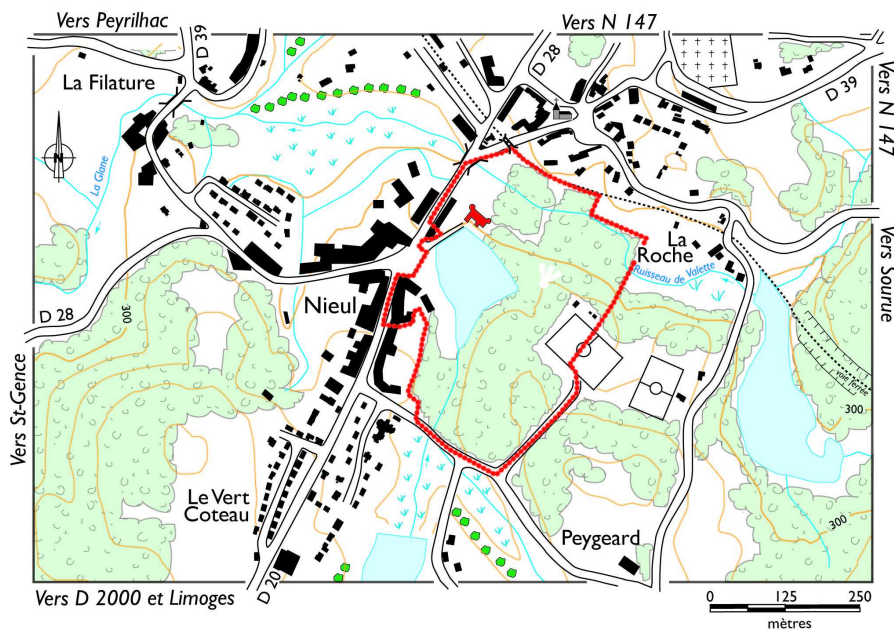
plicata et séquoia, feuillus d'essences exotiques, hêtres pourpres, racontent l'art des jardins à l'époque de leur plantation : "Caractéristique du XIX^e siècle, le choix des végétaux privilégie l'individu, voire l'exceptionnel ou le bizarre (...). L'arbre de collection est privilégié, parfois même au détriment de l'aspect esthétique (...). Ces essences ne constituent pas seulement des raretés, elles servent aussi à marquer certains lieux du parc".














En surplomb du vallon entourant le ruisseau d'alimentation de l'étang, le plateau devrait prochainement accueillir un verger de châtaigniers.

Les nombreuses allées traversant le parc permettent de percevoir la richesse et la diversité des ambiances du site. L'eau, la pierre et la végétation forment un paysage romantique et des scènes pittoresques, accessibles au public de façon quotidienne.



La façade nord



-  Périmètre du site
-  Zones boisées en feuillus
-  Bois de résineux
-  Arbres isolés et alignements remarquables
-  Cours d'eau
-  Plan d'eau, étang
-  Zone humide
-  Cascade
-  Vue remarquable
-  Bâti
-  Bâti et éléments d'architecture remarquables
- ① le Château
- ② la Poste
- ③ la Terrasse
- ④ le Belvédère
- ⑤ la Glacière
- Autres éléments remarquables**
- ⑥ le vallon des cascades
- ⑦ la saulaie
- ⑧ le vallon nord
- ⑨ le plateau
-  Eglise
-  Talus